



RÈGLEMENT

ULTRA MADEIRA – BANANA DA MADEIRA 2026 (10^{ème} ÉDITION)

1. Présentation

- AARAM – Associação de Atletismo da Região Autónoma da Madeira est l'association organisatrice de l'événement libellé "**ULTRA MADEIRA – BANANA DA MADEIRA**", cette 10^{ème} édition se déroulera aux **3 et 4 Octobre 2026**, avec un respect absolu pour l'environnement. Cet événement sera le premier du "*CIRCUITO TRAIL MADEIRA*", saison 2026-27.

- Le "**ULTRA MADEIRA – BANANA DA MADEIRA**" est un événement de *Trail running*, qui se déroule intégralement sur l'île de Madère, et qui consiste de 5 courses:

- **ULTRA MADEIRA** – 92km et 4570 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **ULTRA 55K** – 55km et 3010 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **TRAIL 30K** – 30km et 1360 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **TRAIL 15K** – 15km et 340 mètres de dénivelé positif (format linéaire)
- **Mini Trail** – 8km et 290 mètres de dénivelé positif (format linéaire)

1.1 Minimum d'âge pour participer dans les différentes courses

- Pour participer dans l'événement, les athlètes devront être intégrés dans une des catégories suivantes:

ULTRA MADEIRA, ULTRA 55K et TRAIL 30K – Sous23, Séniors ou Vétérans (≥20 ans);

TRAIL 15K – Juvéniles, Juniors, Sous 23, Séniors ou Vétérans (≥16 ans);

Mini Trail – Juvéniles, Juniors, Sous 23, Séniors ou Vétérans (≥16 ans).

Note: Limite d'âge pour la participation – 75 ans.

2. Courses

2.1. Présentation des courses/parcours

- Les parcours des courses de l'**ULTRA MADEIRA** se déroulent intégralement sur l'île de Madère, avec des passages par les points les plus emblématiques de la même.

Le parcours de l'**ULTRA MADEIRA** commence à l'extrême ouest de l'île, devant le phare de Ponta do Pargo, vers Machico, avec des passages par église de Ponta do Pargo, Corujeira de Dentro, Alto da Ponta do Pargo, Pico Alto, Cabeço dos Loiros, Curral Pedro Nunes, Fonte do Bispo, Ponto, Pico Gordo, Câmara de Carga da Calheta, Levada do Paul, Loiral, Fonte do Juncal, Bica da Cana, Folhadal, Encumeada, Pico do Jorge, Boca das Torrinhas, Curral das Freiras, Eira do Serrado, Volta Malhada, Pico do Cedro, Pico do Areeiro, Poço da Neve, Chão da Lagoa, Poiso, Lajedo, Lombo Comprido, Pico do Suna, Lamaceiros, Portela, Funduras, Boca do Risco, Cabeço das covinhas et ligne d'arrivée au centre-ville de Caniçal.

- Par des raisons de force majeure, les parcours et les horaires peut être sujet à changement.

2.2. Distance (catégorisation par distance) / altimétrie (dénivelés positif et négatif, cumulés) / Catégorisation de difficulté / temps maximums

Courses	Distance Approximée (km)	Dénivelé Positif (m)	Dénivelé Négatif (m)	Temps Maximum (h)	Catégorisation	Degré de Difficulté
ULTRA	92	4570	4795	24	TRAIL ULTRA	2
ULTRA 55K	55	3010	3800	17	TRAIL ULTRA	3
TRAIL 30K	30	1360	1360	8	TRAIL LONG	2
TRAIL 15K	15,4	340	920	5	TRAIL COURT	1
Mini Trail	8	290	390	2	TRAIL COURT	2

Note: les fichiers *gpx* mis à disposition par l'organisation pourront présenter des valeurs de distance et dénivelé différents, en fonction de l'équipement/logiciel et ajustements effectués par l'utilisateur.

2.3. Plan/ profil altimétrique/ Description du parcours

- Les parcours de l'**ULTRA MADEIRA** sont composés principalement par les chemins de terre battue, sentiers, *levadas* (canaux d'irrigation), tunnels et petites extensions de routes goudronnées. Les parcours utilisent des voies publiques, soit des routes soit hors route, traversent des endroits et des villages, et utilisent des accès de service qui passent par des propriétés privées. Les parcours ne seront donc ouverts exclusivement aux courses, et dans ce sens, les participants doivent prendre en compte le fait de pouvoir avoir de voitures, des gens, et éventuellement des animaux, qui circulent dans l'un ou l'autre sens, dans les parcours des courses.

- Les parcours des courses traversent des routes, et souvent leur croisent perpendiculairement, ce qui doit mériter l'attention maximale des participants.

- Car il n'y aura pas de coupe de circulation routière, les participants doivent respecter les règles de circulation dans les villes et les routes d'usage public aussi bien que respecter les aires agricoles et propriétés privées, sous peine de devoir assumer des dommages éventuels et des compensations pour le non-respect des mêmes.

- L'organisation mettra à disposition les traces GPS des parcours des courses. Cependant, les indications des éléments affectant l'organisation et le balisage placé dans le terrain prévalent toujours.

2.4. Temps limite

- L'**ULTRA MADEIRA** est un événement qui intègre 5 courses mono étape, avec une limite de temps d'exécution.

- Les barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de joindre la ligne d'arrivée dans le temps limite imposés, comptant déjà les arrêts éventuels (repos, ravitaillements, etc.).

- Pour être autorisés à continuer la compétition, les participants doivent arriver et quitter le point de contrôle avant sa fermeture, autrement seront empêchés de poursuivre et par conséquent seront disqualifiés.

- L'organisation n'assure pas l'assistance après les délais de passage annoncés et des temps limites de conclusion de la course.



-Tout participant exclu de la course et souhaitant continuer ne peut le faire qu'en livrant une partie du dossard détachable à cet effet, en continuant sous sa propre responsabilité et en toute autonomie.

- Par des raisons de force majeure (météo et/ou sécurité), l'organisation se garde le droit de modifier les barrières horaires.

- L'organisation divulguera sur le site internet de l'événement, un tableau des temps de passages et des barrières horaires relatives à toutes les courses.

3. Inscriptions

3.1. Processus d'inscription (site internet, paiement)

- L'inscription dans l'**ULTRA MADEIRA** implique la compréhension et l'acceptation inconditionnelle des règles et du règlement de la compétition.

- Seulement les inscriptions effectuées au travers de la plateforme d'inscriptions, listé dans la colonne "L'événement" sur le site web <https://www.ultratrailmadeiraisland.com> seront acceptées.

- Chaque participant doit remplir correctement le formulaire d'inscription, étant de sa responsabilité la véracité des données.

- L'organisation n'est pas responsable en cas de refus de responsabilité de la part d'autres organismes (y compris des assureurs) du fait de l'insertion incorrecte de données dans le formulaire d'inscription par le participant.

- Les moyens de paiement sont: Carte de crédit. Il n'est pas nécessaire d'envoyer la preuve de paiement (sauf quand le nom utilisé dans la transaction est différent du nom utilisé dans l'inscription).

- L'organisation n'acceptera pas des inscriptions des athlètes sanctionnés par leurs fédérations en raison de sanctions imposées à la suite de contrôles antidopage.

- Le paiement des frais d'inscription implique une réservation de place, **personnelle et incessible.**

- Après confirmation du paiement, le nom du participant apparaîtra dans la liste mise à jour des inscrits.

- Toute clarification supplémentaire devrait être demandée par e-mail à geral@atletismomadeira.pt

3.2. Valeurs et périodes d'inscription

- La période d'inscription se déroulera entre le 29 Juillet et le 06 Septembre 2026.

- Les frais d'inscription sont les suivants:

COURSES	Date limite: 06/09/2026
ULTRA MADEIRA* **	75,00 €
ULTRA 55K* **	55,00€
TRAIL 30K	35,00 €
TRAIL 15K	25,00 €
Mini Trail (8 km)	15,00 €

* Inscription gratuite pour des athlètes masculins et féminins avec un indice de performance ITRA égal ou supérieur à 800 et 650 points, respectivement.

** Inscription gratuite pour des athlètes Vainqueurs des éditions précédentes.



- Jusqu'à la date limite d'inscription, le changement d'inscription de course est autorisé, tant qu'il y a disponibilité de places.
- Dans les cas que le changement soit pour une course avec un valeur de frais d'inscription supérieur, il y aura lieu au paiement de la différence de valeur. En cas que ça soit pour une course avec un valeur de frais d'inscription inférieur, il n'y aura pas de retour du différentiel de valeur.
- **Après la fermeture des inscriptions, aucun changement n'est autorisé.**

3.3. Conditions du retour des frais d'inscription

- Le remboursement peut être demandé lorsqu'un participant à une preuve d'accident ou maladie diagnostiqué après l'enregistrement dans la compétition.
- L'annulation doit être demandée par *courriel* à geral@atletismomadeira.pt. Pour cette demande, le certificat médical doit être joint.
- Les annulations ne seront pas acceptées par téléphone.
- Les montants remboursés aux participants qui remplissent les conditions ci-dessus varient en fonction de la date à laquelle le remboursement est demandé.
- L'organisation ne procédera pas au «blocage» d'aucune inscription.
- Le remboursement des frais payés sera effectué dans les conditions suivantes:

Jusqu'au 15/08/2026	50% des frais seront remboursés
Du 16/08 au 06/09/2026	25% des frais seront remboursés
Après le 07/09/2026	Il n'y aura pas droit à remboursement

- Si l'événement est annulé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation, jusqu'à la date limite de l'inscription, un droit à remboursement, correspondant à un certain pourcentage calculé par l'organisation, couvrira les frais précédemment assumés avec l'événement.

3.4. Matériel et services inclus avec l'inscription

- Assurance responsabilité civile et assurance accident personnel pour les non affiliés à AARAM.
- Dossard personnalisé, avec *chip* d'enregistrement électronique inclus.
- Sacs pour des vêtements de rechange et/ou arrivée (pour les participants de la course ULTRA).
- Souvenir. (jusqu'au 31 Août, tous les participants inscrits ont la garantie d'un souvenir de la course).
- Transfert pour les zones de départ.
- Ravitaillement de solides et liquides, tant qu'en compétition, dans les points marqués et à l'arrivée.
- Premiers secours, dans les points marqués e à l'arrivée.
- Transport des points le plus accessible aux véhicules à moteur, jusqu'à la zone d'arrivée, en cas d'abandon ou être empêché par l'organisation de continuer en compétition.
- Souvenir *finisher* pour tous les participants.
- Prix de podium (General, catégorie, équipes) pour toutes les courses.*

* Pas de prix pour équipes, dans la course 15km; pas de prix pour équipes, ni catégorie dans la course 8km.



3.5. Services disponibles (transferts, etc.)

3.5.1. Services non inclus dans l'inscription

- T-shirt technique haut de gamme allusive à l'événement (peut être acheté en payant un supplément (15€) jusqu'au 31/08/26).

3.6. Secrétariat de la compétition (*Check-In*) / Horaires et localisation

3.6.1. Le secrétariat de la compétition sera ouvert dans les jours et endroits prévus au programme.

Pour le **Check-In** les participants doivent présenter les documents/matériel suivantes:

- Carte d'identité ou passeport.
- Dans le cas des mineurs de 18 ans à la date de la course, présenter l'autorisation des parents ou des tuteurs.

Note : En cas que le check in soit fait par une troisième personne, les mêmes doivent présenter la documentation ci-dessus mentionnée.

Note 2 : Le matériel non réclamé par les participants, sera éliminé au bout d'une semaine.

3.7. Conditions physiques

- Les participants doivent être conscients de la distance et des particularités de la course dans laquelle ils vont participer, avoir la capacité d'être autonomes entre deux ravitaillements et de faire la gestion des problèmes associés à ce type de course, notamment en termes d'évolution des conditions climatiques (nuit, vent, froid, pluie ou brouillard) et avoir assez d'entraînement pour finir la même.
- Les participants doivent savoir gérer des problèmes physiques et mentaux résultant de la fatigue extrême, problèmes digestifs, d'articulations et douleurs musculaires, etc.
- Avoir conscience de ce que ce n'est pas le rôle de l'organisation, d'aider un participant à surmonter ces problèmes et cela dépend principalement de sa capacité à s'adapter aux situations problématiques découlant de ce type d'événement.

3.8. Aide externe / Assistance personnelle

- Aux participants est autorisé de recevoir assistance personnelle, donnée seulement par une personne accréditée et seulement dans les points de contrôle/ravitaillement prédéfini par l'organisation (100 mètres avant et après le point de contrôle).
- En dehors de la zone précédemment définie, toute aide extérieure, telle qu'une assistance professionnelle (coach, médecin, équipe, pacers...) est strictement interdite.

3.9. Placement du dossard

- Le dossard doit être visible en permanence pendant toute la course, c'est-à-dire qu'il doit être placé sur les vêtements, dans la zone de la poitrine ou de l'abdomen et ne peut être fixé pour aucune raison sur la jambe ou le dos. Les noms et logos des sponsors ne peuvent être modifiés ou masqués.
- Seulement les participants avec le dossard visible auront accès aux points de contrôle/ravitaillement.

Le non-respect de ces règles entraînera la sanction prévue à l'article 7.



3.10. Règles de conduite environnementale et sportive

- **ULTRA MADEIRA** est un événement qui promeut le respect de l'environnement et privilégie avant tout le fair-play.
- Les participants doivent respecter et garder l'environnement propre. Tous les conteneurs et emballages de produits consommés ou autres déchets produits par les athlètes doivent être transportés par eux et / ou placés dans les endroits prévus pour. Le non-respect de cette règle, constaté et enregistré par tout membre de l'organisation de la course, entraîne la disqualification immédiate de l'athlète.
- Il est essentiel que les participants aident toute personne en détresse et alertent le point de contrôle le plus proche ou contactent l'organisation.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la course, avant même son départ, tout participant qui, par son comportement, conditionne la gestion et / ou le bon fonctionnement de l'événement. Si cela se produit, l'athlète ne sera pas remboursé.
- Les comportements antisportifs seront sanctionnés en fonction de leur degré de gravité, conformément à l'article 7.

3.11. Responsabilités envers l'athlète / participant

- Les participants inscrits à **ULTRA MADEIRA** acceptent de participer volontairement et sous leur propre responsabilité à la compétition. En conséquence, ils conviennent de ne pas réclamer ou exiger de l'organisation, des collaborateurs, des autorités, des sponsors et des autres participants une responsabilité envers eux et leurs héritiers d'une manière qui dépasse la couverture de leurs responsabilités, celles de leurs collaborateurs et participants.

4. Programme / Horaire

29.07.2026 - Ouverture des inscriptions

06.09.2026 - Fin des Inscriptions

24.09.2026 - Présentation officielle de l'événement

29.09.2026-30.09.2026 - 10:00 - 18:00 - Secrétariat - Siège de l'AARAM (Stade Câmara de Lobos)

01.10.2026 - 15:00 - 18:00 - Secrétariat - Forte de Nossa Senhora do Amparo (Machico)

02.10.2026 - 10:00 - 19:00 - Secrétariat - Forte de Nossa Senhora do Amparo (Machico)

Compétitions

21:45 - Concentration des participants de l'ULTRA MADEIRA(92km) au Musée de la Baleine (Canical)

22:00 - Départ du ou des bus pour le point de départ (Ponta do Pargo)

23:45 - Briefing

Samedi, 03.10.2026

00:00 - Départ de l'ULTRA MADEIRA - 92 km

04:15 - Concentration des participants de l'Ultra 55K au Musée de la Baleine (Canical)

04:30 - Départ du ou des bus pour le point de départ (Encumeada)

05:45 - Briefing

06:00 - Départ de L'ULTRA - 55km

07:15 - Concentration des participants du Trail 15K au Musée de la Baleine (Canical)

07:30 - Départ du ou des bus pour le point de départ (Portela)



08:15 - Concentration des participants du Trail 30K au Musée de la Baleine (Canical)

08:30 - Départ du (des) bus pour le point de départ (Porto da Cruz)

08:45 - Briefing

09:00 - Départ du TRAIL - 15 km

09:45 - Briefing

10:00 - Départ du TRAIL - 30 km

18:00 - Cérémonie de remise des prix (Canical) - Courses Trail 15K et Trail 30K

Dimanche 04.10.2026 - Compétitions / Remise des prix

00:00 - Temps limite de l'ULTRA MADEIRA

09:00 - Concentration des participants du Mini Trail au Musée de la Baleine (Canical)

09:15 - Départ du (des) bus pour le point de départ (Santa Casa da Misericórdia)

09:45 - Briefing

10:00 - Départ du Mini Trail - 8 km

12:30 - Cérémonie de remise des prix (Canical) - Courses Mini Trail, ULTRA 55K et ULTRA MADEIRA

Remarque: Pour des raisons de force majeure, les heures et les lieux peuvent changer.

5.1. Chronométrage/Ravitaillements

5.1. Méthodologie de Chronométrage

- L'organisation utilisera un système de chronométrage électronique et, si nécessaire, un contrôle manuel de l'enregistrement des passages.
- Le dossard des participants intègre un *chip*, que l'organisation livrera lors de la collecte du matériel de compétition, ce qui est d'usage obligatoire.
- Dans la zone de départ, l'horloge commencera à compter à l'heure définie, avec ou sans la présence des participants. Les participants qui ne sont pas présents dans les 15 minutes après le départ ou qui se présentent au-delà de cette période seront empêchés de partir et à ce titre ne seront pas classés.

5.2. Points de contrôle

- Les points de contrôle sont des points de passage obligatoires et sont situés dans des endroits définis par l'organisation. Dans chacun de ces contrôles il y aura une personne responsable de l'organisation.

Un tableau de passages avec différentes informations sera communiqué à l'avance aux participants.

- Le non-contrôle d'un ou plusieurs points de contrôle entraînera la disqualification du participant.
- Pendant la course, il peut y avoir des «contrôles surprise» pour assurer le respect total du parcours. Sa position ne sera évidemment pas communiquée par l'organisation.
- Les abandons doivent être effectués uniquement aux points de contrôle. En cas d'accident ou de blessure gênant la progression, le participant doit activer l'opération de sauvetage en contactant l'organisation. Le numéro de contact d'urgence de l'organisation sera imprimé sur le dossard du participant et devra également être enregistré à l'avance sur le téléphone portable du participant.



Il est essentiel que les participants aident toute personne en détresse, alertent le point de contrôle le plus proche et / ou contactent l'organisation. En raison de problèmes liés aux secours et de la difficulté d'accès à certains endroits de la course, il peut être nécessaire d'attendre plus longtemps que d'habitude l'assistance dans les endroits avec un bon accès. Par conséquent, la sécurité principale des athlètes dépend essentiellement de la qualité des matériaux / équipements qu'ils transportent pendant la course.

- Il y aura des services médicaux et/ou premiers secours dans les points marqués et à l'arrivée.
- Les participants doivent respecter les décisions du personnel médical qualifié qui a le droit, dans le cadre de leurs fonctions, d'interdire, d'hospitaliser et d'évacuer les participants en mauvaise santé pour continuer la course (frais de sauvetage ou d'évacuation exceptionnels, en plus de la couverture d'assurance fournie par l'organisation, sera à la charge de la victime).
- L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et la position des points de contrôle sans préavis. Il n'y aura aucun remboursement.

5.3. Lieux des ravitaillements

- Les points de ravitaillement vont disponibiliser aux participants de la nourriture et des boissons pour être consommée sur place (usage du gobelet personnel est obligatoire). Bien que d'autres boissons soient disponibles sur place, seulement de l'eau sera fournie pour remplir les réservoirs des participants et d'autres conteneurs.
- Il y aura deux types de points de ravitaillement: quelques-uns avec juste des liquides, et d'autres avec des solides et des liquides, qui vont changer en fonction de sa localisation.

5.4. Annulation par force majeure

Avant la course:

- En cas de force majeure (alerte rouge ou orange), de catastrophes naturelles (tremblements de terre, tempêtes) ou d'événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats terroristes), ou pandémies, qui obligent l'organisation à annuler l'événement, 25% des frais d'inscription seront remboursés, supprimés les frais bancaires existés.

Le jour et pendant la course:

- En cas de conditions météorologiques extrêmes, le départ peut être retardé de deux heures maximums, après quoi la course est annulée. Le long du déroulement de la même, en cas de mauvais temps, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier les barrières horaires et, ou de suspendre, réduire, neutraliser ou arrêter la course. Dans ce cas, lorsqu'un participant arrive à un point de contrôle / ravitaillement, il doit suivre strictement les instructions données par les membres de l'organisation. **Il n'y aura aucun remboursement.**

6. Matériel obligatoire / contrôles de matériel

- Pendant la compétition, tous les participants doivent porter tout le matériel obligatoire. À n'importe quel moment pendant la course, les directeurs ou chefs de contrôle peuvent vérifier le même. Le participant devra accepter ces chèques sereinement, sans contestation, sous peine d'être exclu de la course, selon la liste des sanctions de l'article 7.
- Les 3 (trois) premiers participants de la classification général, hommes et femmes, de toutes les courses, seront obligatoirement inspectés après leur achèvement.

Matériel obligatoire	ULTRA 92K	ULTRA 55K	Trail 30K	TRAIL 15K	Mini Trail
Dossard (fourni par l'organisation)	X	X	X	X	X
Sac à dos ou équipement équivalent	X	X	X	X	
Gourde d'eau ou équivalent de 1,0L (ULTRA) et 0,5L autres courses	X	X	X	X	
Veste imperméable avec capuche et manches longues	X	X			
Veste imperméable avec capuche et manches longues ou coupe-vent			X	X	
Couverture de survie (min. 140x200cm)	X	X	X	X	
Bande élastique ou bande (min. 100x6cm)	X	X	X	X	
Sifflet	X	X	X	X	
Téléphone opérationnel (avec assez de batterie et plafond)	X	X	X	X	X
Reserve de nourriture	X	X	X	X	
Gobelet de 15cl de capacité (minimum)	X	X	X	X	X
1 lampe / frontale, avec des piles de rechange	X	X			
Lumière rouge (clignotante) - à placer sur le dos de l'athlète, allumé pendant la nuit.	X	X			

Matériel fortement recommandé (facultatif)
Montant en espèces (pour faire face à un éventuel imprévu)
Bâtons*
Un pantalon, qui recouvre au moins le genou
Porte-déchets, intégré ou non dans le sac à dos
Gants
Bonnet/Casquette/Écharpe/Bandana
Vêtements de rechange
Lunettes de soleil
Crème solaire

* Les participants qui décident de prendre des bâtons, devront les porter pendant toute la course. Il est interdit de donner et / ou recevoir des bâtons après le coup de départ, ainsi que de les placer dans le sac à vêtements de rechange.

- Pour des raisons de sécurité, il est recommandé aux participants de vérifier leur matériel afin de s'assurer qu'il est en parfait état pour la course.

7. Pénalités / déclassifications

- La direction de la compétition et les chefs de contrôle présents dans les points de contrôle sont responsables pour l'application des règles et règlement de la course, et peuvent appliquer les pénalités suivantes:

INFRACTION (du plus au moins grave)	SANCTION APPLICABLE
Refuser assistance à un participant qui à besoin d'aide	Disqualification et éradication des éditions futures
Abandonner la course sans avertir l'organisation	Disqualification et éradication des éditions futures
Partager le dossard avec quelqu'un d'autre pendant une partie ou la totalité du parcours	Disqualification et éradication des éditions futures
Utiliser des chemins, autres que les balisés pour la course, et raccourcir exprès le parcours	Disqualification et éradication des éditions futures
Utiliser un transport non autorisé (auto-stop)	Disqualification et éradication des éditions futures
Manque grave de respect pour l'organisation ou les autres participants (agression ou insulte)	Disqualification et éradication des éditions futures
Enlever des balisages du parcours	Disqualification et éradication des éditions futures
Refuser de se soumettre au contrôle anti-doping, ou résultat positif	Disqualification et éradication des éditions futures
Se présenter à la ligne de départ, au-delà de la période autorisée (15')	Disqualification
Désobéir aux mesures de sécurité indiquées par l'organisation et les entités associées	Disqualification
Refuser de se soumettre à des évaluations/ examens médicaux	Disqualification
Absence de matériel obligatoire et / ou refuse de lui présenter si demandé par l'organisation	Disqualification
Dépasser le délai de contrôle aux points de contrôle avec barrière horaire	Disqualification
Louper un ou plusieurs points de contrôle	Disqualification
Perte du <i>Chip</i>	Disqualification
Demander de l'aide sans besoin justifié	Disqualification
Être accompagné d'animaux	Disqualification
Jeter les déchets par terre et / ou endommager l'environnement	Disqualification
Utiliser des chemins, autres que les balisés pour la course, à condition qu'ils ne représentent pas des raccourcis intentionnels	Pénalité d'une heure (1er avertissement); Disqualification (2e avertissement)
Recevoir de l'aide externe en dehors des zones définies par l'organisation (sauf en cas d'urgence avérée)	Pénalité de 30 minutes (1er avertissement); Disqualification (2e avertissement)
Être accompagné de personnes non accréditées par l'organisation, sauf dans les zones définies par l'organisation	Pénalité d'une heure
Modifier, plier ou cacher le matériel publicitaire	Pénalité d'une heure
Dossard non visible ou apposée sur la jambe	Pénalité de 15 minutes, par chaque avertissement



Utiliser des écouteurs du type « Headphones » ou « In Ear », ou du type « Bone conduction » mis à l'intérieur de l'oreille, pendant la course	Pénalité de 15 minutes, par chaque avertissement
---	--

- Le directeur de compétition basé sur son propre jugement à du pouvoir pour disqualifier ou empêcher la permanence en compétition des participants qui à un moment donné se trouve dans un des cas suivants:

- * Problèmes de santé physique ou mental.
- * Abus ou violation préméditée de ce règlement de compétition.
- * Conduite antisportive.
- * Ingestion exagéré de boissons alcoolisées.
- * Participation à la course sous l'influence de drogues hallucinogènes.
- * Non-respect flagrant des lois, religions ou coutumes en vigueur.
- * Non-respect flagrant pour l'environnement (compris jeter délibérément des emballages de barres énergétiques et d'autres, par terre).
- * Non-respect flagrant des règles de la circulation.

8. Assurance sportive

L'organisateur souscrira une assurance sportive d'accident individuelle temporaire pour les participants non affiliés à AARAM, pendant la durée de l'événement, qui garantit la couverture des montants minimums prévus par la loi. Les montants des Couverture / Capital et Franchise seront annoncés jusqu'à 15 jours avant le début de la course.

9. Catégories et prix

9.1. Date, lieu et heure de remise du prix

- La remise des prix aura lieu le samedi (courses Trail 30K et Trail 15K) et dimanche (courses Mini Trail, ULTRA 55K et ULTRA MADEIRA) à Caniçal, à un endroit, et à une heure à informer dans le programme.

9.2. Classement et Prix

- Les différentes épreuves seront remportées par les concurrents qui ajouteront le temps le plus court à la fin de ceux-ci, majoré des pénalités appropriées, le cas échéant.

- Seulement les participants qui contrôlent tous les points de contrôle et coupent la ligne d'arrivée dans les délais stipulés seront classés.

- Le classement par équipe sera basée sur les trois meilleurs classements des athlètes respectifs.

- Il y aura des prix en argent pour les trois premières et trois premiers placés au scratch, dans la course principale (92Km), distribués de la façon suivante:

1^{er}, 1^{ère} – 250€

2^{ème} – 150€

3^{ème} – 100€

- La présence des lauréats lors de la remise des prix est obligatoire.

- L'organisation n'enverra pas de trophées, de prix d'arrivée ou tout autre article par la poste ou par d'autres moyens de distribution.

- Pour chaque événement, il y aura un classement, comme suit:

ULTRA MADEIRA 92K	Masculins	Féminins
Général	Trophées aux 3 premiers	Trophées aux 3 premiers
Toutes les catégories	Médailles aux 3 premiers	Médailles aux 3 premiers
Collectif	Trophées aux 3 premiers équipes	Trophées aux 3 premiers équipes

ULTRA 55K	Masculins	Féminins
Général	Trophées aux 3 premiers	Trophées aux 3 premiers
Toutes les catégories	Médailles aux 3 premiers	Médailles aux 3 premiers
Collectif	Trophées aux 3 premiers équipes	Trophées aux 3 premiers équipes

TRAIL 30K	Masculins	Féminins
Général	Trophées aux 3 premiers	Trophées aux 3 premiers
Toutes les catégories	Médailles aux 3 premiers	Médailles aux 3 premiers
Collectif	Trophées aux 3 premiers équipes	Trophées aux 3 premiers équipes

TRAIL 15K	Masculins	Féminins
Général	Trophées aux 3 premiers	Trophées aux 3 premiers
Toutes les catégories	Médailles aux 3 premiers	Médailles aux 3 premiers

Mini Trail	Masculins	Féminins
Général	Médaille aux 3 premiers	Médaille aux 3 premiers

9.3. Définition des catégories d'âge/genre, individuelles et équipes

- Les catégories d'âge seront définies en fonction des tableaux transcrits ci-dessous.
- Pour obtenir un classement collectif, les équipes doivent être composées de 3 éléments du même sexe.

Catégories:

Catégorie	Âges	Années de naissance (à partir du 01/01/2026)
Juveniles	16 et 17 ans	2009 et 2010
Juniors	18 et 19 ans	2007 et 2008
Sous 23	20, 21, et 22 ans	2006, 2005 et 2004
Séniors	20 ans et plus	2003 et avant
Vétérans	35 ans et plus	Année référence 1991

Note: L'échelon de vétérans est considéré pour des athlètes masculins et féminins, quand les athlètes assument l'échelon de vétérans le jour de son 35^{ème} anniversaire, que ce soit une course sur piste ou hors du stade.

		De	Jusqu'à
VÉTÉRANS	V70	70	...
	V65	65	69
	V60	60	64
	V55	55	59
	V50	50	54
	V45	45	49
	V40	40	44
	V35	35	39

	Distances maximum autorisés	
	Masculins	Féminins
Juveniles	Jusqu'à 15000 m	
Juniors	Jusqu'à 25000 m	



9.4. Date limite pour se plaindre des classements

- Toute réclamation doit être faite par écrit et adressée au directeur de course, accompagnée d'une caution de 50,00 € (non remboursable si la réclamation est rejetée) jusqu'à deux heures après l'arrivée du participant concerné. La réclamation doit inclure le nom du plaignant, le numéro d'identification CI ou passeport, le nom du ou des participants concernés, numéro de dossard, et motifs. Les classements provisoires peuvent également être réclamés 30 minutes après leur publication.
- Le jury, qui examinera la plainte, est composé du directeur de course, qui préside, du président ou vice-président de l'AARAM et d'une personne de mérite reconnu dans le domaine du Trail Running / Ultra Endurance.
- Le jury se prononcera avant que les résultats officiels ne soient affichés.
- Les participants ont également un délai de 24 heures pour soumettre leurs plaintes de classements.

10. Notes et changements

10.1 Droits à l'image et à la publicité

- L'organisateur se réserve le droit exclusif d'explorer l'image de «**ULTRA MADEIRA**» et les audiovisuels photographiques et journalistiques de l'événement. Tout projet ou média publicitaire produit pour publication doit obtenir l'accord préalable de l'organisation.
- Il est obligatoire d'utiliser le matériel publicitaire fourni par l'organisation (dossard, autocollants, etc.). La modification, le pliage ou le masquage de matériel publicitaire seront pénalisés.

10.2 Contrôle antidopage

- L'utilisation de substances, de groupes pharmacologiques et de méthodes pour augmenter artificiellement les capacités physiques des participants est interdite. À la fin de la course, tout participant peut être choisi pour participer à un contrôle antidopage et il est recommandé de lire attentivement le règlement fédéral antidopage de la FPA. Le refus d'être soumis à un contrôle antidopage ou des résultats positifs entraînent une déclassification et une éradication des éditions futures.

10.3 Protection des données

- Les données des participants indiquées dans le formulaire d'inscription seront enregistrées par l'organisateur pour le traitement de l'événement à savoir, assureur, liste des inscrits, actualités et classement. Tous les participants peuvent exercer leur droit d'accès, de rectification ou d'annulation de leurs données personnelles en envoyant un courriel à geral@atletismomadeira.pt



10.4 Modifications

Ces règles peuvent être éditées, modifiées ou améliorées à tout moment par l'organisateur jusqu'à la date limite d'inscription sans préavis. Votre inscription implique l'acceptation du présent règlement.

10.5 Autres

Le jury de la compétition décidera de toutes les questions liées à l'événement et qui n'ont pas été soumises à la réglementation ou à des mauvaises interprétations de ce règlement, et pour les décisions duquel il n'y aura pas d'appel.